2025/12/03 06:26 1/2 Recevoir les mails sur son PC

Recevoir les mails sur son PC

Si vous souhaitez recevoir vos message sur votre PC, sans passer par l'interface web de Zimbra, il est possible d'utiliser un client de messagerie comme le logiciel libre Mozilla Thunderbird.

Une fois lancé, il faut ajouter un compte de messagerie existant et remplir les champs paramètres suivants :



- Nom complet : indiquez ce que vous voulez voir apparaître comme nom d'expéditeur
- Adresse électronique : mettre l'adresse email utilisée dans zourit.net
- Mot de passe : celui de zourit.net
- Cliquer ensuite sur "Configuration manuelle"

Compléter ensuite les champs manuellement ou à partir des options proposées :



Serveur entrant

• IMAP : mail1.zourit.net

Port : 993SSL : SSL/TLS

Authentification : Mot de passe normal
Identifiant : votre adresse e-mail complète

Serveur sortant

• SMTP: mail1.zourit.net

Port : 465SSL : SSL/TLS

• Authentification : **Mot de passe normal**

• Identifiant : votre adresse e-mail complète

Et cliquer aussitôt sur le bouton "Terminé".

Une fenêtre d'ajout d'exception de certificat IMAP pour mail1.zourit.net:933 vous sera demandée : **Autoriser l'exception**.



Faites un envoi de test à une autre adresse et une autre fenêtre d'ajout d'exception de certificat SMTP pour mail1.zourit.net:465 vous sera demandée : **Autoriser l'exception**.



C'est terminé, vous pourrez relever et envoyer des messages depuis votre logiciel Thunderbird.

Attention, le protocole IMAP impose que chaque message supprimé dans Thunderbird le sera aussi dans votre messagerie, y compris dans Zimbra.

Pour les autres logiciels de messagerie, le fonctionnement est globalement similaire.

Vérification des exceptions

Pour vérifier que les exceptions ont bien été acceptées dans Thunderbird, vous devriez les retrouver dans les préférences du logiciel comme ici :



From:

https://doc.zourit.net/ - Doc, doc Zourit?

Permanent link:

https://doc.zourit.net/doku.php?id=outils:mail_cal:mailthunderbird&rev=1601881255





https://doc.zourit.net/ Printed on 2025/12/03 06:26